



Ville et campagne...
AU NATUREL

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 5 avril 2022

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA
MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous transmets les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2021.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2021.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(6 774 430)	\$
Charges de fonctionnement	7 030 173	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	255 743	\$
Immobilisations	(1 483 901)	\$
Produit de cession	(12 575)	\$
(Gain) perte sur cession	12 575	\$
Réduction de valeur	(14 611)	\$
Financement	365 200	\$
Affectations	445 625	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(431 944)	\$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(2 224 705)	\$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2021 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et greffier-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 5 avril 2022. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition d'avril 2022 (Volume 31 No 2).

Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2021 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2021-2022-2023, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 2 327 905 \$ pour l'année 2021.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 1 759 964 \$) réalisés pour l'année 2021 :

- Le renforcement des rangs (42 656 \$ de gravier), le lignage de rues, de rangs et de la piste cyclable (24 904 \$), l'épandage d'abat-poussière (26 579 \$), le fauchage de fossés (13 266 \$), le rapiéçage des rues et des rangs (13 810 \$) et la réfection en béton bitumineux des rangs (139 358 \$).
- Des travaux de rapiéçage dans la route du Sanctuaire, l'impasse Bellerive et la rue Giguère (58 217 \$) ainsi que la réfection d'une partie de la rue du Boisé (9 930 \$) ont été réalisés.
- Le remplacement d'un (1) ponceau dans le 14^e Rang (78 814 \$) ainsi que du rechargement de gravier et du nivellement dans la route des Sommets (40 564 \$) ont été réalisés dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL).
- Le remplacement d'un (1) ponceau dans la route du Golf (89 643 \$) ainsi que du scellement de fissures dans les rangs (13 683 \$) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Accélération des infrastructures routières locales (AIRL).
- Le remplacement d'un ponceau dans la route du 14^e Rang suite aux pluies abondantes de novembre 2019 a été réalisé (178 128 \$) dans le cadre du Programme général d'aide financière lors de sinistres du ministère de la Sécurité publique.
- Des services professionnels (ingénierie et arpentage) pour le prolongement de la rue Industrielle ont été engagés (27 393 \$).
- Des travaux de finition pour la mise en opération de l'aérodrome ont été réalisés (6 970 \$).
- La finalisation des travaux de construction d'un nouvel entrepôt d'abrasifs (8 298 \$).
- Des travaux de mise à niveau des garages municipaux (8 362 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec – améliorations à des fins d'efficacité énergétique.
- La participation de la municipalité à l'ajout de cinq (5) luminaires de rues dans l'avenue du Ruisseau pour la phase #3 (27 079 \$).
- L'achat d'une pelle sur roues avec équipements (276 574 \$).
- L'achat d'un souffleur usagé (22 047 \$), d'une remorque (6 325 \$) ainsi qu'un système de gestion des carburants (7 111 \$).
- Des travaux d'excavation et de terrassement ont été effectués pour terminer les travaux de réfection de la conduite d'égout d'une partie de la 2^e Avenue (35 150 \$), la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout, le pavage ainsi que la pose de bordures dans la rue Pouliot (470 951 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).
- Une génératrice pour la station de pompage principale du secteur de l'ex-Ville (43 843 \$) a été achetée dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.
- Le traitement d'une partie des boues des étangs des eaux usées du secteur de la Station a été fait (28 557 \$) en collaboration avec la M.R.C. des Etchemins selon l'entente existante.
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Orignal dont la réfection d'une partie de la toiture, la réfection du plancher arrière ainsi que l'ajout d'un drain de plancher (21 223 \$).
- Le changement de la céramique du plancher de la cuisinette au Centre des arts et de la culture (1 535 \$) et l'aménagement de clôture au terrain de balle (2 126 \$) ont été réalisés.

- La terminaison du projet de remplacement d'éclairage et de clôtures de certains terrains sportifs a été effectuée dans le cadre de la mise à niveau des terrains sportifs de la 1^{re} Avenue (11 246 \$).
- Des services professionnels (ingénierie et architecture) pour l'aménagement d'un terrain multisports ont été engagés (16 183 \$).
- L'achat de 2 habits de combat (4 325 \$) et le remplacement de radios portatifs et radios mobiles (3 664 \$) ont été effectués pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2021, deux règlements d'emprunt ont été adoptés. Le premier réfère à l'acquisition d'une pelle sur roues avec équipements décrétant un emprunt au montant maximal de 350 000 \$ dont le montant réellement financé de 275 800 \$ est entièrement à la charge de tous les contribuables.

Le deuxième règlement d'emprunt réfère à l'achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement et benne de transport au montant maximal de 330 000 \$. Au 31 décembre dernier, le camion n'étant pas livré, le financement n'a pas été effectué.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2021, l'endettement non consolidé du secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin se chiffrait à 654 408 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 637 066 \$ pour une somme totale de la dette de 3 292 474 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2019 à 2021 :

<i>Années</i>	<i>Secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin</i>	<i>Municipalité de Lac-Etchemin (Endettement affecté à l'ensemble)</i>	<i>Total²</i>
2019	888 800 \$	2 725 131 \$	3 613 931 \$
2020	774 290 \$	2 752 917 \$	3 527 207 \$
2021	654 408 \$	2 637 066 \$	3 291 474 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2021 :

- 7 111 \$ pour l'achat d'un système de gestion de carburants.

² Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.

- 23 000 \$ pour le financement d'une partie des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Pouliot.

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les membres du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Mesdames, messieurs, merci de votre attention.

LE MAIRE,

CAMIL TURMEL